

Modalités de recrutement des emplois étudiants Pour la période de septembre 2018 à juin 2019 à la BU de l'UCA

La durée de chaque contrat ne dépasse pas 670 heures sur la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019 (sur la base de 17h30 maximum par semaine).

Au cours de la même année universitaire, un étudiant peut conclure plusieurs contrats avec un même établissement ou avec des établissements différents, dans la limite de la durée effective de travail fixée à l'article D.811-3 du décret n° 2017-963 du 10/05/2017 modifiant l'art. D 811,8 code éducation)

1. Publicité des emplois du 30 avril 2018 au 25 mai 2018 inclus :
 - chaque appel à candidature est affiché dans toutes les bibliothèques
 - et diffusé sur le site internet de la BU de l'UCA
 - un lien sur le site Internet de l'université et de JoBAVIZ renverra à la page d'accueil du site Internet de la BU de l'UCA
2. les imprimés « *dossier de candidature à un emploi étudiant* » sont demandés par les étudiants dans les bibliothèques, ou imprimés depuis le site Internet de la BU de l'UCA
3. Les étudiants constituent un **dossier de candidature par emploi, indiquent le rang de classement** de chaque emploi en cas de candidature multiple, et l'envoient pour le **25 mai 2018 au plus tard**, au Directeur de la BU de l'UCA - 1 Bd Lafayette - CS 10027 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 ; il comprend :
 - CV
 - lettre de motivation
 - relevé de notes de la dernière année universitaire
 - tout document susceptible d'informer sur la situation personnelle des candidats.
4. chaque responsable de bibliothèque examine les candidatures reçues pour les emplois de son service, et reçoit s'il le souhaite les candidats en entretien ; il classe les candidatures et mentionne par écrit les critères pris en compte, notamment les critères académiques et sociaux.
5. chaque responsable de bibliothèque contacte par téléphone les candidats retenus et leur demande de produire les pièces nécessaires à leur dossier (visite médicale obligatoire)
6. les candidats non retenus recevront une réponse par courrier postal ou courriel en juillet
7. les candidats retenus seront contactés par téléphone pour signer leur contrat à la BU de l'UCA - DAG (1 boulevard Lafayette - 1^{er} étage).